

Le génocide en Irak, conséquence des sanctions de l'ONU

Le Conseil de sécurité prolonge régulièrement de quelques mois les sanctions économiques contre l'Irak sans susciter beaucoup de protestations. Alors que le dictateur Saddam Hussein est toujours bien en place, la population souffre énormément de l'embargo infligé au pays pour la première fois il y a 11 ans à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak. Depuis 1990, le taux de mortalité infantile a doublé et chaque jour, 250 personnes meurent des suites du blocus.

Pendant les six semaines qu'a duré la guerre aérienne, les forces alliées sous mandat du Conseil de sécurité – influencé par l'Amérique – ont détruit systématiquement l'infrastructure vitale de l'Irak. Après quelques heures de bombardements déjà, 90% de la distribution d'électricité était hors d'usage. De grandes digues, des stations de pompage et des usines d'épuration ont été gravement endommagées. Au bout de trois jours, il n'y avait plus d'eau courante. Les eaux usées s'écoulaient dans le Tigre et polluaient l'eau potable. L'eau salée inonda les champs cultivés de la province de Basra et les rendit infertiles. Les entrepôts alimentaires et les silos furent systématiquement bombardés, de même que des centaines de fermes. Les bombes incendiaires mirent le feu aux champs de blé et de froment. 28 hôpitaux civils et 52 dispensaires locaux furent touchés. La nuit où les bombes commencèrent à tomber, il y avait à l'hôpital pédiatrique central de Bagdad 40 nourrissons dans des couveuses. Lorsque le courant fut coupé, elles cessèrent de fonctionner. Six heures plus tard, 20 des prématurés étaient morts. À Bagdad seulement, 25 mosquées furent touchées. Des usines textiles, automobiles, chimiques, des cimenteries et même une fabrique de seringues furent détruites.

L'ancien ministre de la justice américain Ramsey Clark cite un responsable du Pentagone qui a reconnu sans détours que l'objectif de la destruction de l'infrastructure était d'«accélérer les effets des sanctions». L'embargo économique imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU sous l'influence américaine empêche l'Irak de réparer les dégâts.

Absence d'eau potable

Aujourd'hui, une grande partie des décès sont dus à l'eau polluée et à l'insuffisance du traitement des eaux usées. Les sanctions empêchent l'Irak d'importer les pièces de rechange nécessaires à la remise en état des usines de traitement des eaux. Comme les usines de chlore ont été détruites, on manque de produits d'épuration permettant de détruire les germes infectieux. Certaines stations de pompage ne fonctionnant toujours pas, des quartiers d'habitation et des rues sont inondées d'eaux usées. De nombreux enfants souffrent d'affections comme le typhus ou la paralysie infantile,



*Jeune fille irakienne souffrant de leucémie.
Sans médicaments, elle ne peut survivre.*

maladies que l'on pourrait facilement prévenir et qui étaient bien maîtrisées avant la guerre.

«Pétrole contre nourriture» – l'ONU s'enrichit

Depuis 1996, une partie du régime de sanctions est constituée par le programme humanitaire «pétrole contre nourriture» qui permet à Bagdad d'exporter du pétrole et d'acheter en contrepartie de la nourriture, des médicaments et d'autres biens de première nécessité. Le produit de la vente de l'or noir doit être versé sur un compte de l'ONU dans une banque de New York.

Environ un tiers de cet argent est utilisé pour les réparations de la guerre du Golfe et pour financer les activités de la Commission d'indemnisation (UNCC) (salaires, loyer des bureaux, déplacements des experts, etc.). Depuis décembre 1966, 11 milliards de dollars ont été versés dans les caisses de cette commission peu connue du grand public. Selon Alain Gresh, qui a analysé dans le Monde diplomatique l'activité de l'UNCC, la grave erreur de procédure de cette commission consiste à ne pas reconnaître l'Irak comme partie. Il n'a pas la possibilité de faire entendre sa voix, de se défendre. Les décisions de la commission sont sans appel.

Environ 3% de l'argent est destiné à l'organisation du programme humanitaire et aux activités de la Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM). Le restant de la somme peut être utilisé par l'Irak pour acheter de la nourriture et des médicaments. Mais les contrats

d'achat doivent être auparavant approuvés par le Comité des sanctions dont la composition correspond à celle du Conseil de sécurité.

Jusqu'en septembre 2000, *le Comité des sanctions a bloqué quelque 2000 contrats ou en a retardé l'autorisation*: il s'agissait avant tout d'ambulances, de fourgons frigorifiques, de crayons, de livres, de papier, de morphine, de tests destinés à des laboratoires médicaux (p. ex. pour la détermination des groupes sanguins), d'appareils de cardiologie et de pneumologie, d'extincteurs et de produits de nettoyage. En septembre 2000, 48% seulement de ce qui avait été commandé depuis 1996 était parvenu en Irak. Selon *Jutta Burghardt*, ancienne directrice du Programme alimentaire mondial (PAM) en Irak, le programme «pétrole contre nourriture» sert à masquer les effets réels des sanctions. Elle a démissionné en mars 2000, en même temps que le coordinateur du PAM *Hans-Christof von Sponeck*, pour protester contre les conséquences désastreuses des sanctions. Le programme «pétrole contre nourriture» satisfait certes les besoins élémentaires en nourriture. Le panier que chaque Irakien reçoit tous les mois permet de le nourrir pendant environ 3 semaines, «mais le programme ne peut pas constituer la base d'une vie normale». L'Irak ne retrouvera une situation saine que lorsqu'il produira lui-même sa nourriture et les autres biens de première nécessité et que l'économie indigène fournira travail et salaire aux habitants.

Taux élevé d'analphabétisme

En raison de la situation économique qui ne cesse d'empirer pour la plupart des familles, de nombreux enfants ne vont plus à l'école. Ils essaient de trouver des petits boulots ou se mettent à mendier. En outre, presque la moitié des écoles manquent de l'infrastructure nécessaire à maintenir l'enseignement. Les fenêtres des écoles n'ont pas de vitres et les toits endommagés laissent passer l'eau de pluie. Au cours des dix dernières années, le taux d'analphabétisme est passé de 5-10% à 44%.

La fermeture des usines et des entreprises a entraîné un *important chômage*. De nombreuses personnes hautement qualifiées ont quitté le pays. Tandis que la plupart des Irakiens s'appauvrissent de plus en plus et vendent au marché noir tout ce qu'ils possèdent pour acheter, par exemple, des analgésiques ou des aliments pour bébés, une nouvelle classe supérieure est apparue. Elle est composée d'hommes de confiance de Saddam Hussein, de soldats d'élite, d'officiers des services secrets et de commerçants enrichis par le marché noir et la contrebande. L'idée, répandue avec l'aide des médias occidentaux, selon laquelle les sanctions ont pour but de faire plier Saddam Hussein, n'est sans doute qu'un prétexte.

Quel est l'objectif réel des sanctions?

L'Irak était autrefois le deuxième producteur de pétrole du monde. Quand on considère l'histoire mondiale de la production de pétrole, on constate que celle-ci a lieu principalement dans des pays peu peuplés.

Les USA veulent exercer *un contrôle stratégique sur le Proche-Orient et ses réserves énergétiques*. D'après *Noam Chomsky*, «le problème est que des hommes vivent dans ces régions. Ils ne se laissent pas commander et parfois ils veulent garder pour eux une part de leurs ressources». Se pourrait-il que l'objectif véritable des sanctions soit d'éliminer une grande partie de la population irakienne?

On fait jouer au régime brutal de Saddam Hussein le rôle de gendarme de la région. Il ne faut pas oublier que tout de suite après la guerre, Saddam Hussein a écrasé les soulèvements dans les territoires chiites du sud du pays et au nord, dans les territoires kurdes – cela sous les yeux de l'armée américaine qui n'est pas intervenue pour protéger les insurgés.

Les sanctions sont contraires au droit international

Le fait que les destructions et les souffrances infligées à la population civile l'aient été au nom de l'ONU a entamé la confiance des Irakiens dans cette organisation.

Pour Ramsey Clark, il y a violation du droit international: «Les sanctions imposées à l'Irak, qui ont coûté la vie à plus d'un million et demi de personnes, [...] constituent une violation de la Charte des Nations unies, de la Charte de Nuremberg (article concernant le crime contre l'humanité), de l'article 54.1 du 1er Protocole additionnel aux Conventions de Genève de 1977 (Il est interdit d'utiliser la famine comme méthode de guerre), du droit coutumier international, de même que d'autres textes dont la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948 est le plus explicite. Elle contient la définition suivante: «Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel: [...] soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle [...]».

L'ONU doit lever les sanctions contre l'Irak, dont la population souffre considérablement.

On trouvera les textes cités ci-dessus dans l'ouvrage collectif suivant: Rüdiger Göbel, Joachim Guilliard, Michael Schiffmann (Hrg.), Der Irak, ein belagertes Land, Köln, 2001, ISBN 3-89438-223-6

Le 3 mars, votez NON à l'adhésion de la Suisse à l'ONU

Comité fédéral pour une Suisse neutre, souveraine et démocratique, c.p. 2959, 8033 Zurich

Tél.: 01 350 72 75, Fax: 01 350 72 76, www.discours-libre.ch